

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

### Séance du 11 juillet 2023

Date de la convocation : 05/07/2023  
Date d'affichage de la convocation : 05/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11/07/2023 à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Monsieur Roland BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

#### Nombre de Conseillers :

En exercice : 29  
Présents : 22  
Représenté : 04  
Votants : 26

Etaient présents : Mmes et MM. Roland BROQUET, Romain ARNAUD, Emilien BIGNON, Christie DEZERT, Claire ADAM, Bernard SADY, Maggy CARON, Pascal RANC, Claude LAPIERRE, Edith L'HOSTE, Pierre BAILLY, Alain NOUGARET, Sophie MASSIASSE, Philippe GOFFART, Estelle MIGNOT, Vanessa CHEVALLIER, Eléonore De FRESCHVILLE, Agnès RAGOT, Sylvie VELUT, Gérard TRUTAT, Reynald CARLOT, Séverine BROQUET.

Absents ayant donné procuration : Emeline DE BRUIN à Estelle MIGNOT, Johann DE BRUIN à Roland BROQUET, Sabrina GUYON à Vanessa CHEVALLIER, Florent GAUROIS à Sylvie VELUT.

Absents : Pierre MARCHAL, Julien GOFFART, Anne-Lise DURAND.

Secrétaire de séance : Mme Eléonore De FRESCHVILLE.

#### Délibération n°

2023\_D\_068

**Objet de la délibération : Organisation d'une consultation de la population portant sur le maintien ou non des trois communes au sein d'une Commune Nouvelle**

**Monsieur le Maire** donne lecture d'une demande de consultation référendaire pour statuer définitivement de l'intérêt du regroupement des trois communes au sein d'une Commune Nouvelle.

Le **Conseil municipal**, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

▸ **ACCEPTÉ** l'organisation d'une consultation de la population portant sur le maintien ou non des trois communes au sein de la Commune Nouvelle.

▸ **CHARGE** Monsieur le Maire de l'organiser.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Le Maire, Roland BROQUET.

